

1.) Désignation du matériau/de la préparation et de l'entreprise

Désignation du matériau ou de la préparation

Désignation commerciale

RENI DUR

Utilisation du matériau/de la préparation

Isolation thermique dans le bâtiment

Désignation de l'entreprise

Adresse

RENI Verbundelemente GmbH

Gewerbeparkstrasse 12

16356 Seefeld

Téléphone: (+49) 33398 918-0

Fax : (+49) 33398 918-290

Renseignements concernant la fiche de données de sécurité

Vertrieb@reniverbund.de

2.) Dangers possibles

Symboles de danger

NEANT

Conseils particuliers de dangers pour l'homme et l'environnement

Le produit n'est pas soumis à marquage dans le sens de la directive 1999/45/CE. Pas de dangers particuliers à signaler. Veuillez toutefois respecter les informations de la présente fiche de données de sécurité.

3.) Composition/Indications relatives aux composants

Caractérisation chimique

Elément composite avec 2 panneaux PVC et une âme en mousse XPS

4.) Mesure de premiers secours

Remarques générales

Pas de mesures spécifiques nécessaires.

En cas d'inhalation

Pas de mesures spécifiques nécessaires.

En cas de contact avec la peau

Pas de mesures spécifiques nécessaires.

En cas de contact avec les yeux

Pas de mesures spécifiques nécessaires.

En cas d'absorption

Pas de mesures spécifiques nécessaires.

5.) Mesure de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés

Mousse; dioxyde de carbone; poudre d'extinction; jet d'eau

Risque particulier lié au matériau ou à la préparation elle-même, dû à des produits de combustion ou des gaz résultant de la combustion

En cas d'incendie il peut y avoir des dégagements de:

Dioxyde de carbone (CO₂)

Monoxyde de carbone (CO)

Hydrocarbures

Hydrogène halogéné

Les gaz de combustion de matériaux organiques sont à classer de manière générale en tant que toxines respiratoires

Équipement particulier de protection pour la lutte contre l'incendie

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de travaux de déblayage sous influence de gaz de combustion ou de gaz soufrés ne doivent être réalisés qu'avec des combinaisons de protection.

6.) Mesures en cas de dégagements involontaires

Mesures de précaution relatives aux personnes

Respecter les directives de protection (voir chapitres 7 et 8). Veiller à une ventilation suffisante.

Mesures de précautions pour l'environnement

Pas de mesures spécifiques nécessaires.

Procédure de nettoyage/collecte

Collecte mécanique. Traiter le matériau collecté selon le chapitre "Élimination".

7.) Maniement et livraison

Maniement

Consignes pour un maniement en toute sécurité

En cas de stockage et de maniement conformes aucune mesure particulière n'est indispensable. Veiller à une bonne aération de la pièce, le cas échéant prévoir une aspiration sur le poste de travail.

Consignes pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir éloignée toute source de chaleur et d'inflammation

Stockage

Exigences relatives aux pièces de stockage

Pas de mesures spécifiques nécessaires.

Consignes de stockage conjugué

NEANT.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Stocker dans un endroit sec. Protéger du rayonnement direct du soleil

8.) Limitation et contrôle de l'exposition

Valeurs limites d'exposition

NEANT

Équipement personnel de protection

Protection respiratoire

Pas de mesures spécifiques nécessaires.

Protection des mains

Pas de mesures spécifiques nécessaires.

Protection des yeux

Pas de mesures spécifiques nécessaires.

Protection corporelle

Pas de mesures spécifiques nécessaires.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, manger ou boire sur le lieu de travail. Tenir éloigné des aliments et des boissons. Laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Tenir à disposition un équipement de rinçage pour les yeux. Ne pas respirer les vapeurs lors de travaux thermiques.

9.) Caractéristiques physiques et chimiques**Données générales**

| | |
|---------|-------------------------|
| Forme | forme compacte, panneau |
| Couleur | divers |
| Odeur | inodore |

Indications importantes relatives à la protection de la santé et de l'environnement ainsi qu'à la sécurité**Modifications d'état**

| | |
|--------|-------------------------------|
| Nature | Température de ramollissement |
| Valeur | > 75°C |
| Nature | Température d'ébullition |
| Valeur | non applicable |

Point d'inflammation

| | |
|----------|----------------|
| Remarque | non applicable |
|----------|----------------|

Autres données

| | |
|---------------------|--|
| Comportement au feu | Les composants individuels sont difficilement inflammables (Méthode B1 DIN 4102-1) |
|---------------------|--|

10.) Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**

Températures > 75°C

Matériaux à éviter

Solvants organiques; huiles

Produits dangereux de décomposition

Hydrocarbures liquides + chlorure d'hydrogène

Décomposition thermique

| | |
|--------|------------|
| Valeur | env. 280°C |
|--------|------------|

11.) Indications toxicologiques**Expériences issues de la pratique**

En cas d'utilisation conforme aucun danger pour la santé n'a été relevé.

Le contact avec les yeux peut occasionner des irritations dues à un effet mécanique (poussière).

Autres indications (Chapitre 11)

Aucune indication toxicologique spécifique au produit n'est connue.

12.) Indications relatives à l'environnement**Persistence et dégradabilité**

| | |
|------------|----------------|
| Evaluation | non dégradable |
|------------|----------------|

Autres effets nuisibles

Le produit est insoluble

Il n'y a pas d'effets préjudiciables sur les plantes, animaux ou micro-organismes.

